Mondialisation.ca
Centre de recherche sur la mondialisation

Québec, Canada. La réserve écologique Cinq-Mars, un indicateur de biodiversité.

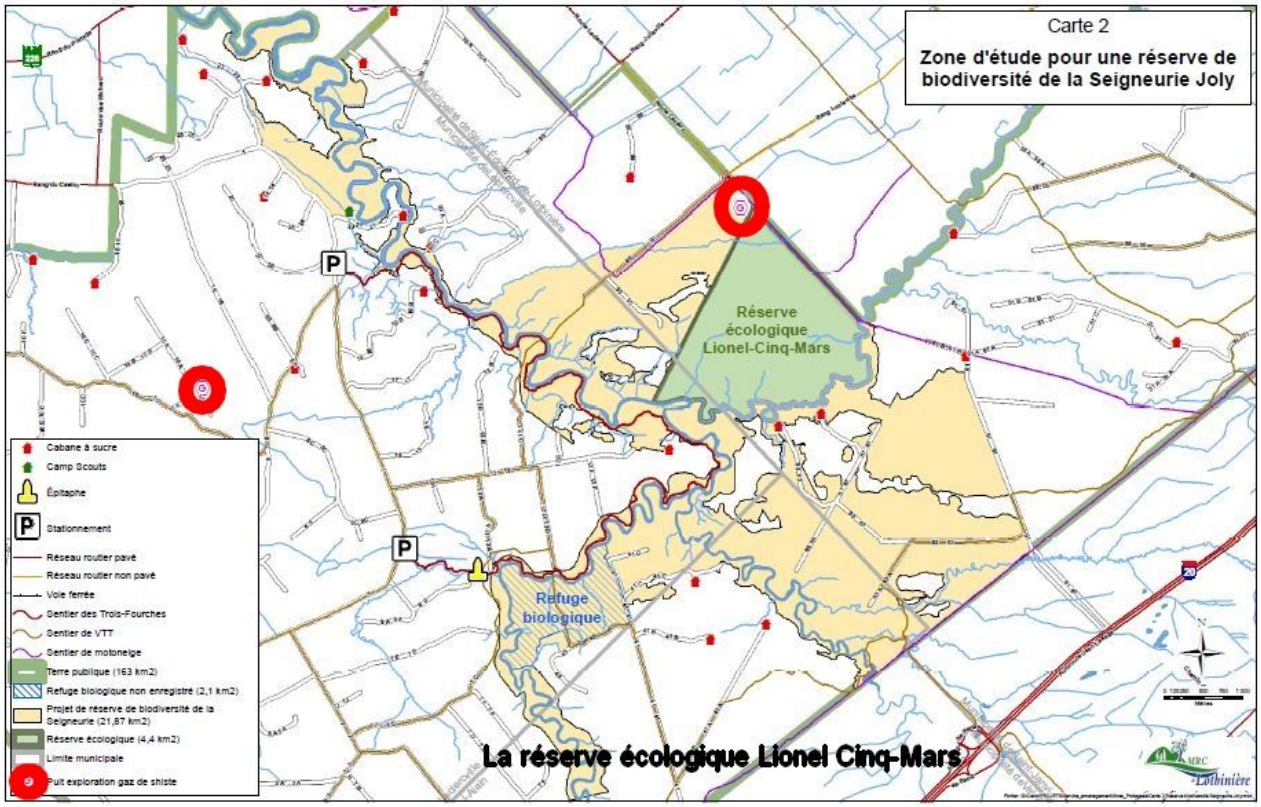
La Seigneurie de Lotbinière, joyau provincial. (Partie 2 de 3)

Par Normand Beaudet
Mondialisation.ca, 19 février 2019

Région : Le Canada
Thème: Environnement
Analyses: LE QUÉBEC

Dans les cubicules de nos ministères on n'aime pas les choses compliquées. Déjà que la responsabilité d'une terre publique repose sur l'avis de trois ministère dont les mandats divergent, c'est rien pour simplifier un dossier. L' « énergie et ressources » (MERN) s'occupe du sous-sol de la business, « faune et forêts » (MFFP) de l'intendance de la surface et développement durable (MDDCC) de la conservation... Ainsi pour accroître la disponibilité de la ressource forestière, ces joyeux lurons ont décidés de mettre aux enchères de nouveaux droits de coupes sur les terres publiques. Pour simplifier les choses, on fait du « mur à mur » sur toutes les terres du Québec; incluant les petites forêts comme la forêt de Lotbinière.

La forêt seigneuriale de Lotbinière qui couvre 163 km carrés. Pour Chaudière-Appalaches où très peu de forêts subsistent encore, c'est un grand territoire. Mais à l'échelle de terres publiques du Québec, c'est minuscule. La forêt de la MRC de Lotbinière a été exploité comme une station forestière expérimentale du gouvernement depuis la fin des années 60. Plusieurs secteurs ont été l'objet de coupes intensives sous licences afin d'expérimenter les méthodes d'exploitation forestière. On y retrouve d'anciennes coupe à blanc, des coupes par damiers, des coupes par bande et au cours des récentes années on y opère des coupes forestières sélectives en période hivernale pour limiter la compaction des sols et la création d'ornières qui accélèrent l'érosion. Seuls quelques secteurs assez limités, couvrant environs 12 km carrés, en bordure des rivières sont resté assez intactes. C'est à ces endroits que l'on retrouve encore des arbres pluri-centenaires.



Lorsqu'un lieu naturel a été perturbé, il devient souvent difficile de saisir son importance et son potentiel. Bien entendu, le fait que le site soit dans un secteur de notre territoire qui fait figure de véritable « désert forestier » est primordial. Mais il est important de pouvoir gauger le potentiel de ce site en termes de régénération naturelle. Heureusement, dans le cas de la Seigneurie nous pouvons tabler sur un indicateur naturel; la réserve écologique Lionel Cinq-Mars. Un site qui a été retiré de la convoitise humaine depuis les années 1980. La réserve ne peut être visitée, ce qui a généré l'idée de la création d'une réserve de la biodiversité permettant de témoigner de l'importance du site conservé. Un projet qui dort toujours dans les officines de nos ministères.

La réserve écologique Lionel Cinq-Mars

Au cœur de la forêt seigneuriale, il y a la réserve écologique Lionel Cinq-Mars (4 km2) un tout petit bout de territoire assez exceptionnel et unique; qui bénéficie du plus haut statut de protection au Québec, celui de réserve écologique. Malgré sa conservation tardive dans les années 80, le lieu est un excellent indicateur de la biodiversité naturelle que l'on retrouvait dans la Seigneurie de Lotbinière avant son exploitation. Ses érablières à tilleul sont parmi les derniers vestiges matures de ce biotype autrefois typique de la région. La création de cette réserve écologique avait pour but de sauvegarder le secteur aux confluents de la Rivière huron, et de la rivière du Chêne; bref le cœur du réseau hydrographique de la région. C'est cet environnement si particulier qui a fait émerger un projet de réserve de la biodiversité déposé par les élus aux ministères il y a plus de cinq ans.

Des rapports préliminaires d'évaluation environnementale indiquent le caractère exceptionnel du milieu naturel périphérique à la réserve, et le fait qu'il correspond à tous les objectifs de représentativité des forêts originales caractéristiques de la région écologique de la Plaine du Saint-Laurent. D'ailleurs le site fait partie des très rares vestiges anciens représentant l'érablière à tilleul et à frêne blanc, et de frênaie noire (ou rouge), dans

certains cas. Plusieurs inventaires environnementaux indiquent que, de façon à protéger adéquatement la réserve écologique Lionel Cinq-Mars, on devrait envisager d'étendre la protection autour de ces érablières anciennes. Ce qui transforme le projet de réserve de la biodiversité présentement bloqué dans les officines du gouvernement en un enjeu régional prioritaire.

Cette forêt pratiquement intacte est représentative du vaste domaine de l'érablière à tilleul qui s'étendait sur (31 000 km2) au Québec. Le domaine bioclimatique de l'érablière à tilleul au Québec s'étend au nord et à l'est de celui de l'érablière à caryer cordiforme. La flore y est très diversifiée, mais plusieurs espèces y atteignent la limite de leur aire de distribution. Dans les milieux qui leur sont favorables, le tilleul d'Amérique, le frêne d'Amérique, l'ostryer de Virginie et le noyer cendré accompagnent l'érable à sucre, mais ils sont moins répandus au-delà de ce domaine.

La distribution des chênaies rouges et les précipitations permettent de distinguer deux sous domaines: l'un dans l'ouest, qui est plus sec, l'autre dans l'est, où les précipitations sont plus abondantes. On retrouve un grand nombre de ces caractéristiques dans la réserve écologique Lionel Cinq-Mars inaccessible au publique et dans les secteurs des méandres de la rivière du Chêne visés par le projet de réserve de la biodiversité.

La prise de conscience de l'importance de la conservation de ces milieu est la raison d'être de l'existence du sentier des Trois Fourches, qui longe le réserve écologique Lionel Cinq-Mars. On souligne explicitement dans le rapport de août 1983 réalisé par Louise Gratton et Grégoire Chabot pour le compte du Ministère de l'environnement que, toute coupe en périphérie de la réserve devrait être contrôlé afin d'éviter d'enclaver le territoire désigné pour protection.



Le minuscule site de conservation préserve des dizaines de biotypes forestiers caractéristiques de la zone écologique. La forêt seigneuriale recèle des joyaux naturels particuliers tels des variétés imposantes de champignons, d'insectes, une riche faune aviaire et une diversité de batraciens. Sans oublier que parmi ses reptiles il y a la tortue des bois, une espèce menacée d'extinction au Québec. On y a récemment repéré en sa périphérie trois espèces d'oiseaux considérées comme eux aussi en voie d'extinction soit : la grive des bois, la paruline du Canada et le pioui de l'est. Il est sidérant de constater que les Ministères légataires du site n'aient pas considéré y conduire d'inventaires exhaustif des richesses biologiques de la réserve et de la forêt. Peut-être que ces information ne plaisent pas à tous les ministères concernés? Heureusement, l'organisme du bassin versant de la rivière du Chêne en collaboration avec les groupes citoyens conduit présentement des inventaires réguliers. C'est avec l'aide d'écologistes professionnels et des amateurs de Bioblitz que les gens ont pris à charge la conduite de multiples inventaires partiels des richesses du site naturel situé en périphérie de la réserve.

Comme c'est trop souvent le cas avec les réserves écologiques, la faible superficie de surface conservée limite considérablement l'effet de sa conservation pour d'autres espèces qui les végétaux.



Clés de la biodiversité, les biotypes de la réserve Cinq-Mars

La réserve est donc un précieux indicateur du couvert forestier qu'on trouvés nos ancêtres lors de la colonisation dans la plaine du Saint-Laurent. Cette réserve comprend une combinaison d'habitats boréaux et tempérés que l'on ne retrouve dorénavant que très rarement au Québec. La réserve écologique est un incroyable banc d'étude pour comprendre les façons d'assurer la pérennité de l'exploitation acéricole en ces temps

d'incertitude climatique. Le site de la réserve est un peu mieux documenté que la forêt elle-même, et a été étudié plus récemment que d'autres secteurs de la forêt. Ne possédant pas de caractéristique naturelle exceptionnelle comme des cascades, des grottes ou un dénivelé spectaculaire, le site est négligé tant par les chercheurs que les experts du gouvernement. Le peu d'informations disponible sur le site donne tout de même un excellent avant-goût de l'importance que revêt une conservation accrue dans la Seigneurie.

On nomme biotypes, les combinaisons d'arbres dominants et secondaires que l'on retrouve dans des espaces forestiers. Ces biotypes sont généralement déterminés par le climat, le drainage et le type de sol qui a été déposé sur les sites, et par les événements géologiques subits. Sur le minuscule site de la réserve écologique on retrouve une impressionnante diversité de biotype, ce qui contribue grandement à estimer la grande valeur de la Seigneurie dans son entier en termes de restauration de la biodiversité. Le potentiel de mise en valeur de la réserve et de la forêt est donc important. Un survol de la diversité des biotypes documentés s'impose ici pour comprendre. Un tel descriptif est la façon idéale de jauger la valeur exceptionnelle des efforts de conservation qui s'imposent sur la Seigneurie. On retrouve donc dans le tout petit bloc de 4 km2 de la réserve écologique les biotypes suivants :

Pessière noire à sapin (2,4% de la superficie de la réserve)

On parle ici d'un peuplement forestier dominé par l'épicéas (épinette au Québec). La forêt boréale canadienne, qui couvre une bonne partie du nord de la péninsule du Québec-Labrador, de l'Ontario, du Manitoba et qui s'étend dans les Territoires du Nord-Ouest, est constituée en grande partie de pessières composée d'épinettes noires (Picea mariana), souvent pures. L'épinette noire indique la présence de sols plats, humides et mal drainé dans l'habitat de la plaine du Saint-Laurent. Ici l'espèce dominante de ce biotype particulier est l'épinette, une espèce qui peut atteindre l'âge vénérable de 250 ans, et il est accompagné du sapin baumier comme arbre secondaire, une espèce s'accommode de sols plus variés.

Sapinière à épinette noire (6% de la superficie de la réserve)

Sapinière inondée (8,9%…)

Sapinière à thuya (11,5% ….)

Sapinière à bouleau jaune (-1%….)

Sapinière à pruche (4,6%…..)

Sapinière à érable rouge (3,3%…)

Les sapinières sont des peuplements forestiers dominés par le sapin baumier au Québec. On peut distinguer une bonne diversité de sapinières sur le site de la réserve écologique. Selon le positionnement de la sapinière, soit sur la plaine, en secteurs plus escarpé, ou au fonds d'une coulée l'espèce secondaire qui partage son domaine devient la variante du biotype. Le sapin baumier est une espèce particulièrement bien adaptée à nos régions, d'où elle est originaire, l'Amérique du Nord. Ce conifère qui est dominant, génère une bonne diversité d'habitats forestiers variés, et a surtout besoin d'un bon ensoleillement pour prospérer. Les terrains plats de la Seigneurie sont donc à son avantage.

Sur le site de la réserve Cinq-Mars, on trouve donc ses habitats en bordure de forêt, et près des rivières, car le sapin tolère bien les sols humides. C'est au Québec que le sapin baumier atteint sa latitude la plus nordique, atteignant dans l'Ungava la latitude N. 58°. Il s'accommode de presque tous les habitats, mais il préfère le climat froid du Québec et un sol constamment humide comme celui de la plaine que l'on retrouve dans la seigneurie. On lui attribue le rôle écologique de brise-vent protégeant d'autres espèces plus vulnérables. Cet arbre permet l'existence de microclimats protégés qui favorisent grandement l'implantation de la faune. Les multiples formes de sapinières font de la réserve un habitat propice au maintien de populations animales diversifiées.

Prucheraie à sapin (6,1% de la superficie de la réserve)

La prucheraie est un peuplement forestier évidemment dominé par la pruche. Au Québec, la pruche du Canada pousse souvent dans les érablières et les forêts mixtes, surtout à l'ombre. L'arbre résineux croît lentement. Il atteint souvent une hauteur de 30 mètre, et un diamètre de 1 mètre. Bien qu'ils se font de plus en plus rares dans la seigneurie, de nombreux spécimens particulièrement imposants sont toujours présents dans les secteurs enclavés par la rivière. Certains de ces arbres majestueux dépasseraient les 600 ans selon les inventaires réalisés par la Conférence régionale de l'environnement Chaudière-Appalache (CRECA). La pruche est une essence de fin de succession qui tolère le gel, mais ne tolère pas bien le froid prolongé. La pruche du Canada, que l'on retrouve dans les méandres où se concentre des forêts anciennes doit être conservée. C'est un héritage unique de nos ancêtres car l'espèce ne se régénère que très lentement (25 mètres par 100 ans).



L'arbre majestueux, en croissance, préfère l'ombre et génère des micro-habitats

écologiques uniques. La pruche recherche un sol fertile et humide. Elle dépérit dans les endroits secs et trop exposés au soleil et aux éléments. Les glissements de terrains en régions escarpées qui exposent les arbres constituent donc une menace pour la pérennité de l'espèce dans la forêt. C'est particulièrement le cas si on ne laisse que de petites bandes forestières le long de berges. Cette réalité milite en fonction d'une importante extension de la conservation des bandes riveraines de toutes les rivières qui sillonnent le territoire de la Seigneurie.

Frênaie noire (1,3% de la superficie de la réserve)

Ce peuplement forestier dominé par le frêne noir est trop rare sur le site. L'arbre feuillu à tronc droit et à cime étroite, est bien adapté au territoire plat et à drainage limité de la seigneurie. Il croît presque exclusivement dans les zones basses, très humides, près de tourbières et rivières, ou en zones marécageuses. Il est souvent un indicateur de nappe phréatique élevée car il s'adapte mal aux sols secs. L'arbre est souvent associé à la fougère domestiques « tête de violon ». Lors de sa décomposition dans les forêts anciennes, sa matière ligneuse devient une importante source de potasse. L'arbre est parfois associé aux érables rouge et argenté, à l'orme d'Amérique, au thuya occidental et au sapin baumier. On trouve néanmoins quelques peuplements purs.

La conservation des berges des rivières de la seigneurie pourrait permettre la préservation d'une superficie beaucoup plus importante de forêts caractérisées par ce biotype, ce qui constituerait une contribution importante au maintien de la biodiversité régionale. Nous devons retenir qu'à la base, c'est la diversité des habitats qui préserve la diversité biologiques.

Érablière à bouleau jaune (17,2% de la superficie de la réserve)

Érablière à frêne et tilleul (16,9%…)

(L'érablière à frêne et tilleul est un regroupement de plusieurs types de peuplements

avec différentes appellations.)

Érablière à pruche (-1%…)

Érablière rouge (9,9%…)

Érablière sucrière (11,3%…)

Ce qui caractérise la réserve écologique Lionel Cinq-Mars, c'est le fait qu'elle conserve une diversité de biotypes forestiers dominés par l'érable, dont plusieurs avec l'érable à sucre comme espèce dominante. Quelques biotypes intègrent l'espèce comme peuplement secondaire. La réserve n'est accessible qu'aux chercheurs et constitue sans nul doute le laboratoire d'étude négligé présentement, mais exceptionnel pour comprendre les phénomènes de succession et l'écologie naturelle des érablières matures. Il est difficile de comprendre pourquoi ce potentiel de recherche sur le site n'est pas utilisé, surtout dans l'un des secteurs à plus grande concentration d'érablières au Québec et à proximité des universités de Québec et de Trois-Rivières.

L'érable à sucre affectionne les terrains élevés, mais frais et riches; ces caractéristiques sont typiques de la Plaine du Saint-Laurent dont les dépôts marins sableux, déposés au fond

de la mer postglaciaire de Champlain couvrent une grande partie de la superficie. Les érables bénéficient de la longue saison de croissance de ce site à climat subpolaire humide. L'érable à sucre dont la longévité est de plus de 200 ans et dont la hauteur peut atteindre jusqu'à 40 mètres, forme avec d'autres espèces, comme le hêtre et la pruche, les forêts types naturelles de fin de succession du sud du Québec. La Seigneurie abrite certains des derniers exemples de ces forêts anciennes matures.

Le domaine bioclimatique de la réserve écologique est celui de l'érablière à tilleul, dont on ne retrouve dorénavant que très peu d'exemples non perturbés. Cette réalité fait dire à plusieurs conversationnistes que nos communautés ont entre les mains une véritable «perle rare », un joyau naturel méconnu. Mais la superficie des biotypes d'érablières présentement conservés, dont surtout l'érablière à pruche, dans la réserve est beaucoup trop petite. Il faudrait tripler la superficie de conservation afin de permettre une régénération significative de certains de ces biotypes d'intérêt pour la recherche acéricole. Il est impensable de prétendre vouloir conserver une biodiversité en ne maintenant que des parcelles de biotypes incapable de subvenir aux besoins fauniques, et aviaire de leur milieu. La mise en œuvre d'un véritable plan de conservation en appui à cette réserve est une entreprise de longue haleine.

Il est important de noter ici que le territoire de la seigneurie se distingue des autres zones

d'étude de Chaudière-Appalaches par la présence d'imposante superficie d'érablières à

tilleul et de prucheraies, une vaste zone non protégée qui occupe 21,87 km2 (CRÉ, 2015).

Aulnaie (2,7% de la superficie de la réserve)

Peuplement forestier dominé par l'aulne, un arbuste pouvant atteindre six mètres que l'on retrouve particulièrement en milieu humide, ou perturbés par la coupe forestière. Dans la réserve et autour, on retrouve les peuplements en bords de cours d'eau, près de tourbières et de marécages ou dans des secteurs de peuplements humides et clairsemés. C'est une espèce de début de succession qui peut persister pendant plusieurs décennies ce qui cause un important problème de régénération suite à des coupes.

La plante est assez présente dans la seigneurie en bas des pentes dans les secteurs mal drainés. Sa présence est pourtant importante car les chatons reproducteurs de l'aulne servent d'alimentation aux lièvres et à la gélinotte en hiver. Leur allongement est un des premiers signes de l'arrivée du printemps dans la vallée du Saint-Laurent. Les racines de l'arbre souvent surnommé « voisin des rivières » portent de nodosité bactéroïdes similaires à celles des légumineuses qui permettent à l'arbre de reconstituer la fertilité de sols en fixant l'azote. La présence de l'arbre permet une régénération plus rapide des berges suite à des incidents créés par l'érosion, une problématique importante du milieu.

Ce simple survol des biotypes présentement connus et présents dans la réserve écologique Lionel Cinq-Mars donne un avant-goût de l'incroyable richesse que recèle les derniers îlots peu perturbés de la Seigneurie, et de l'extraordinaire potentiel écologique du site de la forêt seigneuriale de Lotbinière. Le site a le potentiel pour devenir le plus précieux leg à offrir aux générations qui nous suivent.

Un potentiel de conservation faunique réduit à néant.

Malheureusement, la réserve écologique ne fait que bien peu pour la faune. Elle est trop

petite. Le territoire ne suffit pas pour garantir des biotypes capables d'assurer la subsistance pour une diversité faunique optimale. Il est ridicule de prétendre maintenir un habitat adéquat pour la faune avec une surface forestière en pointe de tarte, sur une superficie de seulement 4 km carrés. L'urgence d'agir s'impose.

De plus, la minuscule réserve est exposée à de multiples pressions. Des puits de gaz par fracturation ont été autorisés par le gouvernement sur la pointe nord de la réserve, à 55 mètres du site de stricte conservation. Les effluents de l'installation industrielle se versent dans la rivière Huron en amont du lieu de conservation. De surcroît, un sentier régional majeur de motorisés longe la frontière est de la réserve. Il est utilisé à l'année, par les motoneiges l'hiver et les tout-terrains le reste de l'année; un facteur intensifiant les phénomènes d'érosion et de lessivage continu de matières dans les cours d'eau. Ces menaces sont directes.

La faune aquatique (poissons, reptiles et batraciens) de la réserve est donc directement exposée aux risques de fuites d'hydrocarbures, et la faune terrestre est chassée par le bruit continu! Un tel confinement pour ce site de « stricte conservation » élimine le potentiel de maintien d'une diversité des populations fauniques. La problématique est sérieuse surtout en ce qui a trait aux prédateurs comme l'ours noir et le lynx qui nécessite de vastes territoires et sont toujours bien présents dans la forêt. Les conditions actuelles ne contribuent en rien à leur garantir un habitat digne de ce nom.

La réserve et ses espaces boisés périphériques offre pourtant un potentiel exceptionnel pour la construction d'un espace unique de régénération des populations animales, et de diversification des biotypes. En ce moment, le site n'a malheureusement d' « écologique » que le nom. Ces menaces sont aussi autant d'élément qui rendent précaire la conservation du lieu. Des zones tampons doivent être instituées afin de réduire rapidement les pressions diverses qui contribuent à la grande vulnérabilité du lieu.

Une réserve menacée de toutes parts, et les fonctionnaires procrastinent.

La forêt seigneuriale, par le biais d'un projet de réserve de la biodiversité devrait servir de zone tampon à la réserve. Mais ce n'est malheureusement toujours pas le cas. L'accroissement des droits de coupes que vise à autoriser les ministères responsables de la forêt. Les multiples voies de circulation et de services publics qu'ont autorisés les fonctionnaires ont permis à plusieurs espèces envahissantes de coloniser le territoire jusqu'à la réserve. Les pratiques acéricole traditionnelles, ou l'on ne sélectionne que les espèces productives, et où l'on maintien le couvert végétal à son strict minimum; réduit considérablement la biodiversité du territoire et sa capacité de résister aux infestations diverses. Les menaces à cette petite zone de conservation sont multiples.

L'essentiel des biotypes adaptés aux terrains plats, facilement accessible à la machinerie forestière a été dévasté. Les relatifs vestiges de biodiversité de la Seigneurie, dans ce dernier site naturel caractéristique des berges du Saint-Laurent sont dorénavant confiné à moins de 10 % du territoire de la seigneurie; et les industrieux jouent du coude pour l'exploiter. Avec la petite superficie de la forêt, les habitats fauniques pouvant permettre la présence significative de grands prédateurs est limité. Cette situation favorise les fluctuations importantes dans les populations de proies, au gré de la disponibilité des végétaux convoités. Une extension des zones de conservation telle que le requière présentement le projet de réserve de la biodiversité est urgente.

Mais le projet est depuis près de cinq ans entre les mains des fonctionnaires des ministères concerné. Les fonctionnaires des ministères Énergie Mines et Ressources (MERN), Forêt faune et Parcs (MFFP), et Développement durable et lutte aux changements climatiques MDDLCC) procrastinent depuis de trop longtemps sur le dossier.

Les citoyens et les pouvoir locaux doivent prendre charge du dossier. Ça urge!

Normand Beaudet

Cet article est la deuxième partie de :



Québec, Canada. Les pressions économiques mettent en danger un pôle de biodiversité remarquable. *Par Normand Beaudet, le 17 février 2019*

La source originale de cet article est Mondialisation.ca
Copyright © Normand Beaudet, Mondialisation.ca, 2019

Articles Par : Normand Beaudet

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site Mondialisation.ca sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de Mondialisation.ca en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

Mondialisation.ca contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca